

Investiture de Donald Trump : quelles répercussions pour l'économie française ?

A. Le Tarlé, JT de 20 heures, Francetvinfo.fr, 19 janvier 2025.

https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/investiture-de-donald-trump-quelles-repercussions-pour-l-economie-francaise_7024382.html

| |
|---------------------------------|
| Exploitation pédagogique |
|---------------------------------|

1. Quelle place occupent les États-Unis dans les exportations françaises ? Quelle est la composition des exportations françaises à destination des États-Unis ?
2. Selon vous, quelles sont les conséquences possibles d'une hausse des droits de douane américains sur les exportations françaises ?
3. Pourquoi les entreprises du secteur aéronautique pourraient être faiblement impactées par la hausse des droits de douane envisagée par Donald Trump ?
4. Dans quel secteur la France est-elle excédentaire sur le plan commercial vis-à-vis des États-Unis ? Pourquoi les entreprises de ce secteur échapperont-elles aux droits de douane ?
5. Synthétisez : finalement, selon vous, les entreprises françaises doivent-elles s'inquiéter d'une hausse des droits de douane aux États-Unis ?

| |
|----------------|
| Corrigé |
|----------------|

1. Les États-Unis sont le 4^e marché en matière d'exportations pour la France. Les exportations françaises à destination des États-Unis se sont ainsi élevées à 45,2 milliards d'euros en 2023. Ces exportations concernent principalement les secteurs de l'aéronautique (7,9 milliards d'euros), de la pharmacie (4,1 milliards d'euros) ou encore des boissons (3,9 milliards d'euros).

2. Une hausse des droits de douane américains sur les produits français importés aux États-Unis devrait logiquement se traduire par des prix plus élevés pour ces produits et donc par une moindre consommation, qui pourrait à terme avoir des conséquences sur la production en France (la perte de parts de marché se traduisant par moins de production locale).

3. Certaines entreprises peuvent être moins affectées par la hausse des droits de douane en fonction notamment du secteur d'activité dans lequel elles se trouvent. Par exemple, dans l'aéronautique, une entreprise comme Airbus pourrait parfaitement s'accommoder de droits de douane plus importants dans la mesure où son concurrent américain, Boeing, est actuellement en grande difficulté (sur le plan industriel et financier) et ne pourra pas répondre à une potentielle hausse de la demande pour ses avions (liée à une potentielle désaffection pour les avions d'Airbus dont le prix augmenterait). Le besoin d'avions des États-Unis ne pouvant être comblé uniquement par Boeing, Airbus conservera ses parts de marché malgré les droits de douane plus élevés.

4. C'est dans le secteur des services que la France est excédentaire vis-à-vis des États-Unis (+ 15 milliards d'euros). Les entreprises de ce secteur échapperont aux droits de douane car elles produisent directement sur le territoire américain (car un service nécessite généralement

une proximité physique pour être réalisé). Ainsi, comme il n'y a pas de franchissement de frontière, il n'y a pas de droit douane à acquitter pour l'entreprise française fournissant le service. Par ailleurs, cette entreprise peut par la suite rapatrier ses profits en France.

5. Une hausse des droits de douane américains sur les produits français pourrait nuire à la compétitivité des exportations françaises, notamment dans des secteurs comme l'agroalimentaire et la pharmacie, à travers l'augmentation des prix pour les consommateurs américains (qui réduirait la demande pour les produits français). Cependant, dans des secteurs comme l'aéronautique et les services, où la France est bien positionnée, les conséquences seraient moins importantes car ces produits français sont soit très compétitifs (aéronautique), soit produits localement sur le sol américain (services), ce qui leur permet d'échapper aux droits de douane.